



Au Conseil Communal de la Commune de
SERVION

Préavis municipal n°08/2023

Octroi d'un crédit de construction extra budgétaire pour :
- La réfection de la route de Montpreveyres RC 637 à les Cullaves
- Le renouvellement d'une partie du réseau d'eaux claires

Rapport de la Commission des Finances.

Madame la présidente
Monsieur le Vice-président
Madame et Messieurs les Municipaux
Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances chargée d'étudier le préavis susmentionné, s'est réunie le 25 octobre 2023 dans la composition suivante : Bernard Burri, Frédéric Maffei et Richard Sermier en tant que premier membre dans la fonction de Président-rapporteur. Nous avons également rencontré le 05 octobre dernier avec la Commission ad-hoc, Monsieur Jérôme Oberson, Syndic et Monsieur Yves Boand, Municipal en charge du dossier qui ont répondu à nos questions et nous ont donné les compléments d'informations demandés.

L'offre présentée pour la rénovation de la chaussée de la RC 637 est établi comme suit:

		Routes	Canalisations	Totaux
A.	GENIE CIVIL	154'000.00	207'000.00	361'000.00
B.	ANALYSES ET ESSAIS	8'000.00	7'000.00	15'000.00
C.	MARQUAGES ET SIGNAUX	10'000.00		10'000.00
D.	GEOMETRES	6'000.00	8'000.00	14'000.00
E.	FRAIS ADMINISTRATIFS	5'000.00	5'000.00	10'000.00
F.	INGENIEURS ET SPECIALISTES	24'000.00	36'000.00	60'000.00
	MONTANT TOTAL DES TRAVAUX	207'000.00	263'000.00	470'000.00
	DIVERS ET IMPREVUS 10 %	20'570.00	26'550.00	47'110.00
	MONTANT TOTAL HT	227'570.00	289'550.00	517'110.00
	TVA 8.1 %	18'430.00	23'450.00	41'890.00
	MONTANT TOTAL TTC	246'000.00	313'000.00	559'000.00

Nous tenons à préciser que la Municipalité c'est basé sur des offres rentrées afin d'être au plus proche du coût effectif des travaux.

Un subventionnement prévu d'un montant estimé de CHF 160'000 sera rétrocedé à la Commune lors du décompte final à l'issue des travaux.

La commission des finances laisse le soin à la commission ad-hoc de traiter plus en détails les différents thèmes sur la partie technique. Nous nous concentrons donc sur l'aspect financier.



En prenant en considération l'offre attrayante proposée par l'entreprise retenue en cas d'adjudication de l'ensemble des lots ainsi que le montant des subventions cantonales, nous considérons, aux vues de l'état de nos routes comme présenté dans le rapport d'Infralab, qu'il est nécessaire de progresser sur ce dossier rapidement afin de garantir les prix indiqués.

Nous souhaitons remercier la Municipalité pour le travail effectué sur ce préavis.

Conclusion :

La Commission des Finances estime que la demande d'entreprendre la rénovation de la chaussée de la RC 637 en traversée de la localité de Les Cullayes depuis le giratoire jusqu'à la sortie de localité en direction de Montpreveyres, d'effectuer le remplacement de canalisations d'évacuation des eaux claires, d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de CHF 559'000.00 ttc, de financer les travaux de la manière suivante :

- encaissement d'une subvention cantonale estimée à CHF 160'000.00,
- prélèvement de CHF 86'000.00 du fonds de réserve « Investissements futurs » 9282.00.00,
- par la trésorerie courante, ou recours à l'emprunt si nécessaire, pour le solde de
- CHF 313'000.00,

d'amortir l'investissement net de CHF 399'000.00 de la manière suivante :

- l'année suivant la fin des travaux, amortissement initial de CHF 86'000.00 consécutif au prélèvement au fonds de réserve 9282.00.00,
- amortissement sur 30 ans pour le solde de CHF 313'000.00, à raison d'un montant annuel de CHF 10'500.00 par le compte 4600.3311.24, la première fois l'année suivant la fin des travaux,

est supportable par les finances de la commune et vous propose donc d'accepter le préavis n.08/2023

Les membres de la Commission des Finances :

Président-rapporteur

Richard Sermier

Membre

Bernard Burri

Membre

Frédéric Maffei

Les Cullayes, le 30 octobre 2023